

## Simone Veil

Elsa Clairon désire présenter à nos amis allemands une personnalité de la vie publique française à l'égard de laquelle elle ressent, comme beaucoup de Français, une profonde admiration.



Cette femme, les Français la connaissent bien, elle s'appelle Simone Veil. Elle représente une certaine forme d'élégance à la française : le tailleur Chanel, le chemisier - cravate. Les Français la respectent, ils l'écoutent. Elle a sa place dans le débat public. Il y a une raison à cela : c'est elle qui, en 1974, a défendu devant l'Assemblée Nationale le projet de loi légalisant l'avortement.

A l'époque, on compte en France quelques 300 à 400 000 avortements clandestins. Les plus riches partent à l'étranger. Les autres se débrouillent. Environ 300 femmes meurent chaque année. Depuis quelques années, l'interdiction de l'avortement est au cœur du débat public : En avril 1971, le *Nouvel Observateur* publie le « Manifeste des 343 » : 343 femmes très connues comme Simone de Beauvoir, Françoise Sagan, Catherine Deneuve ou Jeanne Moreau déclarent avoir avorté. En octobre 1972, une jeune Française de 16 ans, Marie-Claire, comparaît au tribunal de Bobigny, en banlieue parisienne, pour avoir avorté clandestinement après un viol. Elle est défendue par Gisèle Halimi, une avocate très engagée dans la lutte pour la libéralisation de l'avortement. Marie-Claire est relaxée.

En février 1973, le *Nouvel Observateur* publie la liste de 331 médecins qui déclarent avoir pratiqué l'avortement. La société française est enflammée, la controverse est à son comble.

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République. Il affiche clairement sa modernité, veut faire évoluer la loi rapidement et confie le ministère de la Santé à Simone Veil.

Pourquoi elle ? Simone Veil est une femme, et elle est une magistrate qui s'intéresse à ses questions depuis longtemps. Elle s'attelle immédiatement à la tâche.

C'est donc un gouvernement de droite qui va proposer cette loi. Mais, ce gouvernement, à l'image de la droite française, est profondément divisé sur ce débat. Notons par exemple que Jacques Chirac, Premier Ministre de l'époque, n'est favorable à la libéralisation de l'avortement. À la veille du débat, des députés demandent à Simone Veil de retirer son projet de loi tant les troubles qu'il provoque dans la société sont grands. Des manifestants anti-avortement distribuent des tracts violents exhibant des cadavres de fœtus. Des catholiques marchent vers l'Assemblée en récitant des prières.

Le 26 novembre 1974, le débat parlementaire débute à l'Assemblée nationale.

« Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme - je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes - aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame... ».

En ce mois de novembre 1974, la France est secouée par une grande crise sociale, et une heure après le début du débat, les techniciens de la télévision se mettent en grève : il y a donc très peu d'images de ces débats qui vont durer plusieurs jours et verront quelques 74 orateurs se succéder. Ils ne s'épargneront aucun effort. Certains parlent d'« avortoirs », d'autres d'« abattoirs », de « meurtre », de « dégénérescence », de « permis légal de tuer », de « génocide légal comparable au pire racisme nazi. ». Le comble est atteint lorsqu'un député de droite ose même lui demander si elle accepterait de voir « jeter les embryons au four crématoire ».

Rappelons que Simone Veil est juive, elle est une rescapée des camps de concentration où elle a perdu sa mère. L'émotion est à son comble. Tous les Français connaissent cette photo de Simone Veil, accablée, la main sur les yeux. Elle dira plus tard qu'elle ne pleurait pas, que cette photo témoigne simplement son immense fatigue.



Le vote a lieu le 29 novembre à 3 heures 30 du matin.

"Pour: 284, contre: 189. L'Assemblée Nationale a adopté."

La loi est adoptée grâce aux voix de la gauche. Parmi la majorité de droite, 2/3 des députés ont voté contre.

Ce débat a profondément marqué les Français.

À cause de son enjeu fondamental, évidemment, mais aussi à cause de l'image de cette femme ministre combattant seule face à une Assemblée de 481 hommes et seulement 9 femmes.

À cause de la violence du débat, de la haine féroce des opposants à la loi, de la grossièreté inimaginable des propos à son égard, émanant le plus souvent des députés de son propre parti.

À cause de la façon dont toutes les femmes, en France, ont vécu personnellement ce débat.

Voilà pourquoi Simone Veil est une personnalité pour laquelle les Français éprouvent de l'admiration et un profond respect.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.